

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCE POUR L'ANNÉE 2024

Avis est par les présentes donné par la soussignée, que lors de la séance du conseil s'étant tenue le 4 décembre 2023, la résolution 2023-12-186 a été adoptée.

Cette résolution annonce le calendrier des séances du conseil pour l'année 2024.

Les séances du conseil, pour l'année 2024, se tiendront à la salle des assemblées du Conseil municipal située au Presbytère de Saint-Célestin (500, rue Marquis, Saint-Célestin), à 19 h 30.

Les dates des séances du conseil, pour l'année 2024, sont les suivantes :

15 janvier	6 mai	9 septembre
5 février	3 juin	7 octobre
4 mars	8 juillet	4 novembre
8 avril	19 août	2 décembre

Donné à Saint-Célestin, ce 5^e jour de décembre 2023.


Stéphanie Hinse

Directrice générale et greffière-trésorière